

victoire remportée sur la tradition de non-partisanerie héritée de l'AFL, par la tradition britannique favorisant l'activité politique exercée directement, apportée au Canada par des immigrants britanniques de la classe ouvrière. C'est là une des preuves de l'indépendance du syndicalisme ouvrier canadien du syndicalisme américain, les deux étant, de tant d'autres façons, si étroitement liés l'un à l'autre.

Le CTC est tout à fait indépendant de l'AFL-CIO qui, depuis 1956, ne possède aucune filiale ni aucun représentant au Canada, et ne jouit d'aucune autorité en ce pays (exception faite de certains de ses départements de métiers). Les sections canadiennes de la plupart des syndicats internationaux affiliés au CTC sont complètement autonomes. La CSN et ses syndicats affiliés sont, bien entendu, uniquement canadiens et presque entièrement canadiens-français. Au cours des quelques dernières années, ils ont fait une concurrence acharnée au CTC et à ses filiales dans la province de Québec. Sur le plan international, le CTC fait partie de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la CSN de la Fédération internationale des syndicats chrétiens (FISC).

En cette année du centenaire, les syndicats du Canada ont lieu d'être fiers des progrès qu'ils ont accomplis. Il y a un siècle, ils étaient tout juste tolérés par la loi; ils étaient peu nombreux, faibles et dispersés. Sans organisation sur le plan local, pour ne rien dire de l'organisation nationale centrale, assujetti à toutes sortes de restrictions, le mouvement syndical était l'objet de la méfiance, du mépris, voire de la haine de la plupart des personnes constituées en autorité,—patrons et gouvernements. La journée de travail des syndiqués était longue, leur salaire était maigre et leurs conditions de travail médiocres. On attendait encore les lois des fabriques et la sécurité sociale était inexistante. Les syndicats jouissent aujourd'hui de tous les droits juridiques et la négociation collective, après une lutte longue et acharnée, est imposée par la loi. Les syndicats sont nombreux et puissants; ils existent dans toutes les provinces et dans presque toutes les villes. Ils sont affiliés à des fédérations locales, provinciales et nationales, et c'est d'une voix unique qu'ils s'adressent aux gouvernements. Ils sont devenus de grandes institutions sociales acceptées même par ceux qui les aiment le moins. Ils prennent une part active et prépondérante aux initiatives dans les domaines les plus divers, tant du secteur gouvernemental que du secteur privé. On les consulte, on les écoute; leurs représentants siègent aux conseils, commissions et comités. Leurs membres travaillent, en général, 40 heures par semaine ou moins, leurs salaires sont parmi les plus élevés au monde et leurs conditions de travail sont satisfaisantes. C'est grâce, en majeure partie, aux efforts des syndicats que non seulement les syndiqués mais des centaines de milliers d'autres personnes qui ne peuvent même pas faire partie de syndicats jouissent actuellement d'une ample protection en matière de sécurité sociale, par exemple en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, etc. Les pères du syndicalisme canadien, dont la plupart sont inconnus ou oubliés, méritent peut-être autant que les pères de la Confédération, la reconnaissance de la présente génération.

Effectifs syndicaux

Au début de 1966, les effectifs syndicaux au Canada se chiffraient à 1,736,000, soit le chiffre le plus élevé jusque-là. Ce total représentait 30.7 p. 100 des 5,658,000 travailleurs non agricoles rémunérés au Canada, en janvier 1966, et 24.5 p. 100 de la main-d'œuvre totale.

33.—Effectif des syndicats au Canada, 1938-1966

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
	milliers		milliers		milliers		milliers
1938.....	382	1945.....	711	1953.....	1,220	1960.....	1,459
1939.....	359	1946.....	832	1954.....	1,268	1961.....	1,447
1940.....	362	1947.....	912	1955.....	1,268	1962.....	1,423
1941.....	462	1948.....	973	1956.....	1,352	1963.....	1,449
1942.....	578	1949 ¹	1,006	1957.....	1,336	1964.....	1,493 ²
1943.....	665	1951 ¹	1,029	1958.....	1,454	1965.....	1,589
1944.....	724	1952.....	1,146	1959.....	1,459 ³	1966.....	1,736

¹ Les chiffres de 1949 et des années antérieures sont du 31 décembre; les chiffres depuis 1951, du 1^{er} janvier.
² Y compris Terre-Neuve depuis 1949. ³ L'ajustement du cadre de l'enquête a entraîné une addition nette d'environ 23,000 membres.
⁴ Comprend environ 7,000 membres de plus, résultat d'une activité accrue.